



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature

Charte de la langue française

Publication du nombre de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français était exigé ou souhaitable au 31 décembre 2025.

En vertu de l'article 20.1 de la Charte de la langue française et de l'article 11 du Règlement sur la langue de l'Administration, la Municipalité de Saint-Roch-Ouest est tenue de publier l'information suivante sur son site Internet :

1. Nombre de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé : **0**
2. Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est souhaitable : **0**
3. Effectif total : **2 employés**

Sherron Kollar,
Directrice générale et greffière-trésorière

25 mars 2026